

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 4 décembre 2020

Point hebdomadaire sur la situation sanitaire et l'application des mesures dans le département de l'Aude

La mise en œuvre de la première étape du processus de déconfinement se poursuit, après le premier assouplissement du confinement intervenu le 28 novembre, avec la réouverture des commerces.

Les autres étapes ne seront possibles que si les indicateurs sanitaires restent orientés favorablement, c'est-à-dire moins de 5 000 cas de contamination par jour et un nombre de personnes en réanimation situé au maximum entre 2 500 et 3 000. A ce jour, ce sont cependant plus de 8 000 cas qui sont confirmés chaque jour, et 3 500 patients sont encore en réanimation. **Les efforts doivent donc être poursuivis.**

Sophie ELIZEON, préfète de l'Aude, insiste donc sur l'importance que chacune et chacun ne relâche pas son attention portée au respect des mesures et gestes barrières, que ce soit dans l'espace public (extérieur, commerces, ...) ou dans la sphère amicale et familiale, **afin de ne pas compromettre le bon déroulement de ces prochaines étapes.** Or, pour la première fois dans l'Aude, **les indicateurs ne sont plus en baisse.** Il appartient donc à chacune et chacun d'entre nous de rester mobilisé plus que jamais.

- **Situation sanitaire : la sollicitation hospitalière se desserre mais les indicateurs ne sont plus en baisse.**

Avec 60 hospitalisations contre 76 la semaine dernière, l'étau se desserre autour des structures hospitalières. Elles se répartissent de la façon suivante : 22 hospitalisations liées au Covid, 7 réanimations et 31 personnes en soins de suite et de réadaptation. Le nombre de patients en réanimation reste donc quant à lui stable.

Le nombre de décès en milieu hospitalier s'élève à 115 depuis le début de la crise (+6 depuis la semaine dernière), et au cours de la 2ème vague, 35 résidents d'EHPAD sont également décédés du Covid (stable depuis la semaine dernière).

En revanche, la décrue des contaminations observée depuis 15 jours a atteint un plateau : le taux d'incidence, qui était la semaine dernière de **59 cas pour 100 000 habitants, en passant par un point bas à 46 le 30 novembre, dépasse à nouveau les 50 pour 100 000 habitants (55,5).** Le taux de positivité oscille quant à lui autour de 6 %.

D'autres indices montrent que la baisse des contaminations est contrariée :

- Le nombre de nouveaux cas, qui était en baisse de plus de moitié la semaine dernière par rapport à la semaine précédente, n'a pas baissé cette semaine, avec 201 cas confirmés. Le nombre de cas contacts a même augmenté avec 499 cas contacts contre 332 cas la semaine précédente.
- Les contaminations se sont multipliées dans certains établissements scolaires, avec seulement 63 nouveaux cas détectés cette semaine sur 386 cas au total depuis la rentrée de septembre, c'est-à-dire l'effectif hebdomadaire constaté le plus élevé depuis la rentrée. En témoigne le taux d'incidence de la tranche des 10-20 ans qui s'élève à 116.
- Des foyers de contamination ont été identifiés notamment sur un collège de Narbonne, c'est la raison pour laquelle les cours sont désormais assurés en distanciel pour l'ensemble des élèves.

Contacts presse : Service Communication Interministérielle

Dominique BLANC | Marlène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : pref-communication@aude.gouv.fr

www.aude.gouv.fr @pref



➤ Cadre réglementaire

Le cadre réglementaire n'a que peu évolué depuis le 28 novembre.

Ce qui n'a pas changé :

- Maintien de l'attestation dérogatoire
- Autorisation des activités physiques dans la limite de 3h et un rayon de 20 km maximum
- Autorisation des activités de plein air
- Réouverture des commerces et des services à domicile
- Les établissements recevant du public autres que les commerces restent pour la plupart fermés, sauf pour accueillir certaines activités comme notamment les assemblées délibérantes et les réunions des personnes morales à caractère obligatoire (assemblées générales).

Ce qui a évolué :

- Les cérémonies religieuses sont autorisées dans les lieux de culte en respectant une distance de 2 emplacements entre chaque personne ou groupe de personnes, et une rangée sur deux seulement occupée.
- Les vestiaires collectifs peuvent accueillir les groupes scolaires et périscolaires.

En outre, par un nouvel arrêté en date du 3 décembre, **la préfète de l'Aude autorise l'ouverture des commerces les dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre**. Seuls les salariés volontaires, ayant donné leur accord par écrit à leur employeur, pourront travailler le dimanche.

➤ Impact du 2ème confinement sur les violences conjugales

Dès début novembre, Élisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a demandé la création d'un kit de communication afin de rappeler les dispositifs en vigueur durant le confinement pour lutter contre les violences intrafamiliales. Ce kit est accessible à l'adresse suivante : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/crise-santaire/crise-sanitaire-dispositifs-pour-protoger-les-femmes-victimes-de-violences-conjugales/>

Dans l'Aude, ce deuxième confinement ne semble pas induire de nouvelles révélations de violences mais confirme la forte sollicitation des services (forces de sécurité, CIDFF, ..) par les victimes. Il est plus vécu comme un "semi-confinement", les victimes pouvant sortir de chez elles munies de l'attestation dérogatoire de déplacement : amener les enfants à l'école, aller travailler etc.

En zone police, le nombre de faits constatés (plaintes) ainsi que le nombre d'interventions sont en légère hausse, notamment sur Narbonne.

En zone gendarmerie, le nombre de faits est en légère baisse par rapport à la même période de 2019 (- 10 % depuis le 1er novembre), mais les interventions depuis le 1er novembre sont en hausse de +50 % (110 interventions contre 73 à la même période l'année dernière, soit + 37 faits).

Par ailleurs, depuis le début de l'année, on observe une augmentation de +10 % du nombre de faits en zone gendarmerie. De même, dès le mois de septembre 2020, les chiffres du CIDFF ont dépassé ceux de 2019 tant en nombre de victimes que de fréquentation des services.

Contacts presse :

Service Communication Interministérielle

Dominique BLANC | Marlène ARCIZET

04 68 10 27 87 | 06 76 72 33 81 | 04 68 10 29 82

Mél : pref-communication@aude.gouv.fr

[@pref](http://www.aude.gouv.fr)

